



Saint-Maurice, 26 novembre 2007

Conseil d'administration

PV

Procès verbal du conseil d'administration de l'ADEREST du 23 novembre 2007

Présents : D. Beaumont, F. Becker, D Chouanière, Y. Iwatsubo, F Jabot, A Leclerc, A Leroyer, G Marguet

Ordre du jour :

1. accueil de F Jabot au CA
2. 3^{ème} Journée Thématique en 2008

1. Accueil de F Jabot

F Jabot rejoint le CA après le vote du 21 novembre 2007.

Nous l'accueillons avec plaisir.

2. 3^{ème} journée thématique 2008

La date de la journée thématique est fixée au 3 octobre 2008 à Villejuif.

Le titre de la journée est : « Etudes et recherches épidémiologiques en santé au travail : comment construire un partenariat entre les épidémiologistes et les services de santé au travail ? »

Y Iwatsubo propose de s'occuper des inscriptions.

Suite à la discussion lors de l'AG, les thématiques proposées sont rediscutées.

Gérard Lucas a informé l'AG de la tenue d'une journée consacrée aux mêmes problématiques par la société de médecine du travail de l'Ouest en avril 2008. Il y aura éventuellement des prises de décision pour déterminer la meilleure organisation des partenaires, par exemple des liens à renforcer avec les compétences locales (ORS).

FB

YI

A Leclerc est invitée à cette journée. Elle tiendra informé le CA.

Le programme proposé pour la journée thématique ADEREST est :

1. Expériences positives de collaboration entre épidémiologistes et médecins du travail (modérateurs : G Marguet)
2. Limites des réponses apportées par une étude épidémiologique (modérateur A Leclerc)
3. Besoins en épidémiologie des médecins du travail (modérateur F Becker)
4. Bonnes pratiques en épidémiologie et aspects législatifs par Marcel Goldberg et une personne de la CNIL ?
5. Synthèse : Annie Touranchet

Pour le point 1, il n'y a pas de modification par rapport aux orateurs prévus :

trois présentations par un binôme épidémiologiste + médecin du travail

- TMS en pays de Loire : Yves Roquelaure + un médecin du travail
- Evrest : A Leroyer + Claude Buisset (éventuellement)
- Centre d'appel : D Chouanière et Dr M Pitacco et/ou Dr Stakowski

En revanche, des précisions sont apportées pour le contenu. Les présentations doivent détailler les modalités de collaboration entre épidémiologistes et services de santé au travail. Le CA souhaite que les orateurs suivent la même trame. Un canevas pourrait leur être proposé.

- comment les partenaires ont été sollicités
- cadre formel de la collaboration définissant les objectifs, la mise en œuvre de l'étude... : existence d'un contrat ou d'une convention
- disponibilité ou non d'un financement
- discussion sur l'aspect juridique
- modalités de restitution des résultats
- relation avec l'extérieur : local, national, international
- de quelle façon sont présentés les résultats ?
- analyse ou valorisation : si une partie de l'analyse est faite uniquement par des épidémiologistes sans concertation avec le SST
- interface avec l'entreprise : qui fait l'interface et à quoi consiste l'interface ??

Point 2 : limites de l'épidémiologie

Au départ, le CA avait préconisé une présentation par la CIRE Ile de France. Mais après réflexion, il paraît plus intéressant de demander au DST de l'InVS deux présentations : un exemple de signalement d'un possible cluster au sein d'une entreprise qui n'aboutit pas à une étude épidémiologique et discuter dans quels cas ne pas faire d'étude. La question du

FB

YI

taux de participation attendu pourrait être évoquée ici. Ensuite, un exemple de signalement qui aboutit à une étude pourrait être présenté.

Y Iwatsubo propose d'en discuter avec Catherine Buisson, responsable des alertes au DST et de proposer des présentations.

Point 3 : Besoins en épidémiologie des médecins du travail

Pour ce point, le CA avait prévu une enquête menée par G Marguet, MIRTMO auprès des médecins du travail.

Après discussion au sein du CA, plusieurs questions semblent être posées par les médecins du travail :

- quel soutien scientifique attendre
- problème de légitimité de réaliser une étude et autocensure par le médecin
- quelle formation est nécessaire pour les médecins du travail
- que répondre au CHS-CT si un outil tout fait est proposé
- ?

Le contenu de l'étude pour identifier les besoins en épidémiologie du médecin du travail est discuté.

Les questions possibles sont :

Participez-vous à une étude épidémiologique

Si oui, pourquoi et à quelles études

Si non, pourquoi

A son avis, la collaboration se passe-t-elle bien avec les épidémiologistes?

Si oui, pour quelles raisons

Si non, pourquoi et quels types d'amélioration sont proposées

Est-ce qu'il fait lui-même des études épidémiologiques ?

Si oui, pourquoi et à quelles études

Si non, pourquoi

Est-ce que les guides de bonne pratique en épidémiologie sont consultés ? et si une demande CNIL est faite

Quelle attente pour les salariés qu'il surveille quand il participe à une étude

FB

YI

Faisabilité pour le médecin du travail. Est-ce qu'il a déjà refusé de participer à une étude à cause d'une surcharge de travail ?

Point 4 : Bonnes pratiques en épidémiologie et aspects législatifs par Marcel Goldberg et une personne de la CNIL ?

Après discussion à l'AG, ce point sera présenté par Marcel Goldberg et Liliane Boitel qui a préconisé un guide de bonne pratique en épidémiologie dans les services de santé au travail.

Point 5 : synthèse

Annie Touranchet a accepté de faire la synthèse de cette journée.

 Yuriko Iwatsubo, Secrétaire Générale 